

désir de la part des Sauvages d'avoir plus de terrains à pâturage, et il n'est pas à sa connaissance que le gouvernement ait quelqu'objection à leur donner plus de terrains pour cet objet.

L'HON. M. MACKENZIE dit que le gouvernement provincial avait positivement refusé d'accorder aux Sauvages l'équivalent des terres occupées par les Sauvages ailleurs. L'un des missionnaires exerçant son ministère parmi les Sauvages de cette Province lui a dit que lorsqu'il est allé auprès du gouvernement Provincial, il eut une longue discussion avec eux sur ce qu'ils se proposaient de faire; il lui fut finalement dit par un des membres du gouvernement qu'ils avaient l'intention d'agir sur le motto "Laissez prendre celui qui en a le pouvoir, et laissez garder celui qui est capable." Ce n'est pas sur ce principe que les Sauvages eux-mêmes agissent, car les blancs de la Colombie Anglaise auraient eu plus de troubles à l'établissement de cette province. L'honorable membre pour Victoria a dit que les Sauvages ne sont devenus mécontents qu'après l'entrée de cette Province dans la Confédération, mais il peut assurer l'honorable membre que les preuves établissent très-clairement qu'il y avait un grand mécontentement avant l'union, et que ce mécontentement était dû à la mauvaise administration des affaires relatives à la réserve des terres aux Indiens. Le gouvernement local peut être certain que, jusqu'à ce que les griefs des Sauvages aient disparus, et tant qu'ils n'auront pas reçu une partie raisonnable des terrains, ils ne peuvent pas s'attendre à avoir la paix et la tranquillité. Aucun peuple blanc ne se soumettrait au traitement infligé aux Sauvages, ils ne peuvent pas s'attendre que les Sauvages s'y soumettront. Il n'a aucun doute que les Sauvages seraient satisfaits de ce qui a été fait par le gouvernement de la Puissance dans la direction de leur assurer leurs droits.

M. DECOSMOS dit que tout ce que le gouvernement de la Puissance était obligé de faire par l'acte d'union, était de traiter les Sauvages de la Province aussi libéralement que le gouvernement de la Colombie Anglaise avait coutume de le faire avant l'union, et dans le cas où il s'élèverait des difficultés relative-

ment aux terres des Sauvages, elles devaient être réservées au Secrétaire Colonial.

L'HON. M. MACKENZIE.—Elles ont été réservées.

M. DECOSMOS procède à dire que la quantité de terre donnée aux Sauvages avant l'union, n'a pas excédé dix acres par chaque famille, et maintenant le gouvernement de la Puissance veut que le gouvernement local leur en donne quatre-vingts acres. Si le gouvernement de la Puissance voulait plus de terres pour les Sauvages il pouvait les acheter.

L'HON. M. MACKENZIE.—Nous n'avons pas l'intention d'acheter de terrains pour cet objet, mais nous requerrons probablement du gouvernement de la Colombie Anglaise d'éteindre le titre des Sauvages.

M. BUNSTER prétend que les commissaires envoyés à la Colombie Anglaise, n'étaient pas qualifiés pour remplir leurs devoirs. Ils ne comprennent pas l'idiôme des Sauvages, et lorsque ces derniers sont allés les voir, ils n'ont pu avoir aucune satisfaction. Il y a beaucoup d'hommes dans la Colombie Anglaise qui sont familiers avec l'idiôme des Sauvages qui auraient été bien qualifiés à remplir la charge de commissaires.

L'HON. M. LAIRD dit que le mécontentement des Sauvages provient entièrement de la question des terrains, et jusqu'à ce que cela soit réglé, les commissaires ne peuvent pas faire grand chose. Il a compris que le chef des commissaires était un médecin très populaire parmi les Sauvages et avait trouvé le moyen de les concilier alors que leur mécontentement pouvait prendre un caractère sérieux. La principale objection contre l'autre commissaire, c'est parce qu'il n'appartient pas à la Colombie Anglaise. Mais cette objection n'est pas faite par les Sauvages qu'ils croient très-satisfaits de lui. L'hon. membre pour Victoria est dans l'erreur en disant que les commissaires n'ont rien fait, parce que lui (M. LAIRD) sait le contraire. C'est l'intention des commissaires de parcourir toute la Province, d'y organiser le département en établissant des agences, des écoles et en aidant les Sauvages dans les poursuites agricoles, mais il est impossible de faire quelque chose dans cette direc-